EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 avril 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept avril deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Danièle GUILLAUME à Alain BARDOT, Odile SAUGUES à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	**Eric SEVRE**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jérôme GODARD arrive après le vote de la question n°1 et reprend son pouvoir donné à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER.
Monsieur le Maire quitte la séance avant le vote de la question n°1, il confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET et revient avant le vote de la question n°2.
Madame Odile VIGNAL arrive après le vote de la question n°2 et reprend son pouvoir donné à Madame Danielle AUROI.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 3.
Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA donne pouvoir à Madame Havva ISIK avant le vote de la question n°3 et quitte la séance.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel DUCLOS avant le vote de la question n°4 et quitte la séance (fin de validité du pouvoir de Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Monsieur Alain LAFFONT).
Monsieur Louis VIRGOULAY quitte la séance avant le vote de la question n°6.
Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI quitte la séance avant le vote de la question n°8.
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n°23.
Madame Patricia AUCOUTURIER donne pouvoir à Madame Corinne NAJIM avant le vote de la question n°37 et quitte la séance.
Monsieur Cyril CINEUX donne pouvoir à Monsieur Jacques LANOIR avant le vote de la question n°37 et quitte la séance.
Monsieur Bernard DANTAL quitte la séance avant le vote de la question n°54.
Madame Nicole BARBIN quitte la séance avant le vote de la question n°54.

VOEU

DESSERTE FERROVIAIRE DE CLERMONT-FERRAND

Lors de la séance du comité d'axe du 12 avril 2012 il nous a été signifié la confirmation du refus de changer les conditions d'exploitation qui permettraient aux trains Clermont-Paris de revenir Gare de Lyon.
La relégation en Gare de Bercy, est intolérable.

Les auvergnats restent ainsi parqués à Bercy et continuent de subir la double peine :

- Ni liaison Grande Vitesse,
- Ni gare intermodale à l'arrivée à Paris !

Cette fin de non recevoir frontale s'ajoute à la dégradation constante des lignes TEOZ depuis plusieurs mois :

- wagons indignes,
- motrices agonisantes,
- retards lourds et récurrents.

Face à ce mépris technocratique qui pénalise toute une Région et sa capitale, nous restons mobilisés et dès la nomination du nouveau Ministre des Transports nous proposerons qu'une délégation d'élus soit reçue pour remédier à cette situation inacceptable.

Par ailleurs concernant le dossier Grande Vitesse POCL, nous défendrons la position commune avec la Région Auvergne, consistant à rapprocher Clermont-Ferrand du point d'interconnexion avec l'infrastructure Grande Vitesse aux environs de Varennes sur Allier.

Ainsi sera assurée une meilleure desserte de Clermont-Ferrand et de l'Auvergne (dont Montluçon) et une meilleure accessibilité pour le barreau Clermont-Ferrand/Lyon, sans pénaliser la desserte de Nevers, Moulins Vichy.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15mai 2012

Le Maire,